

Recherches sociographiques



Le développement minier en Abitibi: les projets des colons

Jean-Pierre Dupuis

Volume 34, numéro 2, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056769ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056769ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dupuis, J.-P. (1993). Le développement minier en Abitibi: les projets des colons. *Recherches sociographiques*, 34(2), 233–260. <https://doi.org/10.7202/056769ar>

Résumé de l'article

L'auteur montre que le développement de l'Abitibi n'est pas seulement l'échec de l'idéologie et du projet agriculturistes prônés par les élites traditionnelles et la réussite de l'idéologie et des projets capitalistes promus par les entrepreneurs nord-américains dans les domaines minier et forestier. Il est aussi le résultat des projets des colons engagés dans l'aventure abitibienne. L'analyse montre que ceux-ci ont pu réaliser leurs propres objectifs même dans les communautés censées être complètement soumises à l'ordre industriel. Le cas du développement minier et de deux communautés minières sert de toile de fond à cette démonstration.

LE DÉVELOPPEMENT MINIER DE L'ABITIBI: LES PROJETS DES COLONS*

Jean-Pierre DUPUIS

L'auteur montre que le développement de l'Abitibi n'est pas seulement l'échec de l'idéologie et du projet agriculturistes prônés par les élites traditionnelles et la réussite de l'idéologie et des projets capitalistes promus par les entrepreneurs nord-américains dans les domaines minier et forestier. Il est aussi le résultat des projets des colons engagés dans l'aventure abitibienne. L'analyse montre que ceux-ci ont pu réaliser leurs propres objectifs même dans les communautés censées être complètement soumises à l'ordre industriel. Le cas du développement minier et de deux communautés minières sert de toile de fond à cette démonstration.

Le développement de l'Abitibi est souvent présenté comme le résultat de l'échec de l'idéologie et du projet agriculturistes mis de l'avant par les élites traditionnelles québécoises et comme la réussite de l'idéologie et des projets capitalistes promus par les entrepreneurs nord-américains dans les domaines minier et forestier (BIAYS, 1964; GOURD, 1973; TREMBLAY, 1982). L'Abitibi, fondée pour perpétuer le mode de vie agricole des Canadiens-français, n'aurait pas réussi, malgré tous les efforts consentis, à soustraire ceux-ci aux effets négatifs de l'industrialisation capitaliste. Les colons canadiens-français, à la suite de l'échec de l'agriculture, seraient progressivement entrés dans les entreprises forestières et minières pour gagner leur vie. Le

* Cet article est une analyse secondaire tirée de ma thèse de doctorat (*Une analyse anthropologique des rapports entre l'entreprise et la communauté dans deux villages miniers abitibiens*, présentée au département d'anthropologie de l'Université de Montréal en juillet 1991). Les données sur les deux villages miniers qui y sont présentées ont été recueillies en 1989 lors d'entrevues (plus d'une quarantaine) auprès de mineurs (actifs comme à la retraite) et de leaders locaux et dans des documents écrits.

passage de l'agriculture traditionnelle à l'industrie capitaliste est ainsi présenté comme un échec des projets de colonisation agricole.

Cette thèse pose un certain nombre de problèmes. Un de ceux-là tient au fait de s'appuyer sur les discours des tenants de l'idéologie agriculturiste pour caractériser les projets des colons. On est en effet en droit de se demander si, d'une part, les propagandistes de la colonisation étaient tous des tenants de l'idéologie agriculturiste et si, d'autre part, les priorités des colons étaient vraiment celles que proposait celle-ci. Ces derniers n'avaient-ils pas leurs propres objectifs dans cette grande aventure? En fait, comme j'essaierai de le démontrer, les propagandistes de la colonisation n'étaient pas tous, les plus importants en tout cas, des adeptes enrégés de l'agriculturisme. De la même façon, les projets des colons, qui sont carrément ignorés par la plupart des auteurs, étaient beaucoup plus nombreux et plus larges que ceux qu'ils attribuent aux tenants de l'idéologie agriculturiste.

Nous discuterons de cette thèse agriculturiste et la remettrons en question en nous appuyant sur l'étude de deux villages miniers.

Critique de la thèse agriculturiste

On peut nettement distinguer, comme le fait HÉBERT (1986), deux grandes époques dans l'historiographie québécoise de la colonisation: avant et après 1960. Avant 1960, les quelques spécialistes qui se penchent sur le phénomène (VATTIER, 1928; MINVILLE, 1933, 1942; BLANCHARD, 1954) mettent l'accent sur l'histoire, l'économie et l'agriculture et voient les colons comme les principaux acteurs du développement de l'Abitibi. Après 1960, on met davantage l'accent sur l'idéologie, plus précisément sur l'idéologie agriculturiste, et les principaux acteurs sont les prêtres-colonisateurs et les hommes politiques, les colons étant relégués au rôle de figurants ou de victimes¹. Michel BRUNET a été celui qui a élaboré cette idéologie ou philosophie agriculturiste.

L'agriculturisme est avant tout une façon générale de penser, une philosophie de la vie qui idéalise le passé, condamne le présent et se méfie de l'ordre social moderne. C'est un refus de l'âge industriel contemporain qui s'inspire d'une conception statique de la société. Les agriculturistes soutiennent que le monde occidental s'est égaré en s'engageant dans la voie de la technique et de la machine. Ils dénoncent le matérialisme de notre époque et prétendent que les générations précédentes vivaient dans un climat spiritualiste. Selon eux, l'âge d'or de l'humanité aurait été celui où l'immense majorité de la population s'occupait à la culture du sol. (BRUNET, 1958, p. 119.)

L'analyse de Brunet est devenue la référence obligée de la majorité de ceux qui ont analysé la colonisation par la suite. C'est l'étude de la propagande et des discours des principaux propagandistes de la colonisation qui va surtout servir de preuve, de fondement à cette thèse. BIAYS (1964) et GOURD (1973) orientent leurs travaux dans ce sens lorsqu'ils comparent la propagande québécoise à celle de l'Ontario en faveur

1. À quelques exceptions près: MORISSONNEAU (1978); LAPLANTE (1987a, 1987b, 1988, 1989).

de la colonisation de la vaste plaine argileuse qui s'étend des deux côtés de la frontière (le nord-ouest québécois et le nord-est ontarien) et s'efforcent de montrer l'existence de philosophies différentes. Selon eux, le gouvernement ontarien visait un développement diversifié mettant l'accent sur l'exploitation des ressources naturelles (forêt et mines) et sur une agriculture commerciale tandis que le gouvernement québécois promouvait uniquement une agriculture de subsistance. Les deux auteurs soulignent de plus que le gouvernement ontarien présentait à la fois les avantages et les inconvénients de s'établir dans la région contrairement au gouvernement québécois et à ses principaux représentants qui auraient trompé les colons en insistant surtout sur les (faux) avantages. Finalement, ils soutiennent que le gouvernement ontarien n'avait pas de projets d'expansion territoriale et qu'il ne favorisait pas un groupe ethnique au détriment d'un autre dans l'établissement des colons, ce qui était diamétralement opposé au gouvernement québécois et aux élites canadiennes-françaises qui visaient l'expansion territoriale de la race canadienne-française. Une citation de BIAYS donne un bon aperçu de cette argumentation.

En Ontario, un certain esprit individualiste et libéral conforme aux traditions anglo-saxonnes et permis (sic) à un peuple qui ne se sentait nullement menacé dans son existence et sa personnalité, s'opposait à la formation d'une doctrine positive de la colonisation comparable à celle du Québec. La volonté d'occuper les terres vierges afin d'élargir les bases territoriales de la nationalité est une attitude tout à fait étrangère à la mentalité de cette province. De plus, on n'y saurait manifester quelque préférence ethnique ou religieuse dans l'établissement des colons. Il n'a jamais été question de faire du Nord de l'Ontario le terrain d'application d'une philosophie sociale [...] (BIAYS, 1964, p. 276-277.)

Ces thèses ne sont pas remises en question par les spécialistes de la colonisation abitibienne qui prennent la relève et qui rédigent d'importantes histoires de l'Abitibi-Témiscamingue, BOILEAU (1979) et PAQUIN (1981) par exemple, ni par un grand nombre de ceux qui font des analyses plus fines, plus spécialisées, comme TREMBLAY (1982).

Pourtant la démonstration de Biays et de Gourd souffre de deux lacunes importantes qui appellent une remise en question de leur analyse. La première repose sur le fait que leurs travaux portent plus sur la deuxième vague de colonisation, celle des années 1930, que sur la première, celle des années 1910 et 1920. BIAYS (1964) s'appuie, par exemple, sur des écrits et des discours de la fin des années 1940 pour démontrer que la colonisation abitibienne aurait été principalement dirigée par les curés et les politiciens. Il néglige ainsi la première vague qui fut fortement spontanée malgré l'assistance gouvernementale des débuts et l'aide de l'abbé Ivanhoë Caron, son principal représentant, ce que note BLANCHARD :

Nous ne croyons pas nous tromper de beaucoup en estimant à 1 500 personnes le nombre d'individus que l'infatigable missionnaire [Caron] a dirigés sous sa houlette. Or, la population de l'Abitibi, de 983 têtes en 1914 passe à 1 254 en 1915, mais grimpe brusquement à près de 7 000 en 1917; en juin 1919, on dénombre 9 401 âmes. Puis en 1921 le Recensement fédéral fait état de 13 172 habitants. Le croît naturel n'est responsable que d'une modeste tranche de cette étonnante augmentation: de 1912 à 1922, l'excédent des naissances sur les décès apporte 1 112 têtes. On est

donc amené à penser qu'au moins 10 000 personnes se sont d'elles-mêmes dirigées vers l'Abitibi. (BLANCHARD, 1954, p. 229.)

Puis à partir de 1922, l'État

[...] ne va plus recruter de futurs défricheurs, ne les fait plus accompagner jusqu'à leur destination; il a même abandonné la propagande, devenue inutile puisque les gens viennent tout seuls. Pour une dizaine d'années, c'est l'initiative privée, simples particuliers en quête d'une terre, Sociétés de colonisation leur venant en aide, qui alimente la croissance de l'Abitibi. (*Idem.*)

Ni Biays, ni Gourd ne reprennent la distinction de Blanchard dans leur analyse. C'est pourtant la colonisation spontanée qui permet de faire l'hypothèse que les colons ont eux-mêmes été porteurs de projets dans la colonisation, ce qui n'est pas nécessairement nier le rôle joué par les idéologies (clérico-nationaliste, agriculturiste ou autre), mais plutôt reconnaître qu'à l'intérieur de celles-ci les colons ont pu se définir des projets.

La deuxième lacune repose sur l'analyse partielle des discours et des pratiques des principaux propagandistes de la colonisation. En effet, les deux auteurs négligent d'importants passages des écrits des deux plus grands propagandistes de la colonisation en Abitibi, l'abbé Ivanhoë Caron et le député Hector Authier, qui démontrent pourtant que ceux-ci n'avaient pas une vision restreinte à l'agriculture².

À quoi bon étendre au loin nos défrichements si nous permettons aux étrangers de venir sur nos brisées recueillir le prix de nos efforts. Soyons colons pour conquérir, pionniers industriels pour conserver notre conquête. (CARON, 1913, cité par ASSELIN, 1982, p. 9.)

En tête de notre programme, nous mettons d'abord l'agriculture qui est le premier but de toute colonisation. Elle est la reine de nos industries. Au sens plus large du mot, coloniser c'est à la fois exploiter le sol, le commerce et l'industrie. En un mot le programme de «*La Gazette du Nord*» peut être condensé en trois mots: défricher, cultiver, industrialiser. Nous ne comprenons pas la colonisation d'une autre manière. (AUTHIER, 1930, dans *La Gazette du Nord*, cité par GOURD, 1979, p. 27-28.)

De la même façon, il est possible de trouver dans la propagande officielle des deux gouvernements des extraits qui vont à l'encontre des opinions de Biays et de Gourd. Ainsi, le gouvernement de l'Ontario, dans un document datant de 1911, laissait poindre une certaine préoccupation pour l'occupation du territoire par les colons d'origine britannique:

The aim of the government of Ontario is to people the lands with men, women and children of the right class (preferably British)... (Province of Ontario, Department of Agriculture, *Ontario the Premier Province of Canada: Settlers' Opinions*, Toronto, 1911, p.18, cité par GOURD, 1973, p. 249.)

Le gouvernement du Québec, de son côté, contrairement à ce que plusieurs soutiennent, avertissait les colons trop fringants et mal préparés qui voulaient s'établir en Abitibi des difficultés qui les attendaient. Il leur conseillait de ne pas s'y

2. BRUNET (1958, p. 136) dont les travaux ont fortement influencé Biays et Gourd avait lui-même utilisé ce procédé pour faire de l'abbé Caron un irréductible tenant de l'idéologie agriculturiste.

précipiter s'ils n'avaient pas les moyens de survivre par eux-mêmes pendant au moins une année.

À ceux qui sont sans le sou, on ne saurait leur conseiller de gagner la forêt, car c'est s'exposer à la misère. Inutile de compter uniquement sur les chantiers et la construction des routes publiques pour assurer la subsistance de la famille, on doit plutôt considérer ces travaux comme auxiliaires. Avec un capital de deux à trois cents piâtres un colon laborieux peut être sûr de réussir. Apportez avec vous votre matériel de ferme, tout votre bétail. Imposez-vous quelques sacrifices pour vous procurer au moins une vache à lait et une couple de porcs qui assureront la vie à votre famille dès la première année. (*Guide du colon*, 1930, p. 51-52, cité par LAFLEUR, 1976, p. 50.)

Par contre, le gouvernement ontarien qui n'aurait pas favorisé le développement agricole de la portion ontarienne de la grande région où se trouve l'Abitibi (même plaine argileuse et même faille qui n'ont que faire des frontières) a pourtant été le premier à construire une ligne ferroviaire nord-sud pour y développer l'agriculture³. Cette infrastructure servait par ailleurs à satisfaire les revendications des nationalistes anglais qui craignaient l'envahissement du nord-est ontarien par les Canadiens français.

Inquiet de la conquête française au Témiscamingue ontarien, C.C. Farr, anglais immigré au Canada, fondait en Angleterre vers 1891 une société de colonisation pour couvrir le nord ontarien.

Il obtint pour ses colons un chemin de fer provincial de Toronto vers le Nord. Durant la construction, les cheminots découvrirent les mines ontariennes et les capitaux torontois envahirent le territoire tant québécois qu'ontarien. Ils exploitaient le sous-sol pendant que les Canadiens français labouraient le même sol. (LAFLEUR, 1976, p. 29-30.)

Coup du destin, hasard de l'histoire, c'est la construction de la voie ferrée ontarienne qui est à l'origine du boom minier de la région avec la découverte d'un important gisement d'argent dans les environs de Cobalt en 1903. BALDWIN souligne justement le caractère accidentel et improvisé de ce développement.

Cobalt was Ontario's first resource boom town. Following the discovery of silver in 1903, prospectors, engineers, miners, and newmen travelled from South Africa, the United States, Australia, Finland, and Great Britain to inspect the silver mines near the shores of Cobalt Lake. Unfortunately for the future development of the area, the Ontario Government was completely unprepared for the mass migration of people to northern Ontario. Since the Province had no legislation governing the planning of urban communities, the small town of Cobalt, which rapidly expanded from a stop-over and supply center for the mines to the most vital and significant area of mining activities in Canada, was left to fend for itself. (BALDWIN, 1982, p. 112.)

The policies and activities of the Ontario Government were instrumental in the discovery and development of the Cobalt silver mines. The resulting mining boom forced the Legislature to revise its policies towards development in the north and to rewrite its mining laws [...] (*Idem*, p. 126.)

D'autres découvertes confirmèrent par la suite le potentiel minier de ce territoire juste au sud de la plaine argileuse et entraînèrent le développement de l'industrie minière, tuant dans l'œuf les projets de colonisation agricole plus au nord. Qu'en eut-il été si la découverte avait été faite en Abitibi, là où il y avait également d'importants gisements miniers? Pure spéculation, car il eut fallu que ces gisements se fussent

3. Voir, entre autres, BIAYS, 1964.

trouvés près d'une ligne de chemin de fer comme en Ontario, ce qui n'était pas le cas. Et, plus tard, quand la colonisation minière ontarienne a débordé du côté des lacs Osiska et Duparquet, les Abitibiens avaient, de toute façon, déjà entrepris leurs propres projets plus au nord, dans la plaine argileuse, ce qui ne veut pas dire que les Canadiens français n'ont pas participé au mouvement, qu'ils l'ignoraient ou qu'ils y étaient indifférents. Loin de là. Ils furent même parmi les premiers explorateurs de la région à découvrir des gisements⁴. Mais l'absence de capitaux et de voies de communication⁵ dans les territoires riches en minerais étaient des obstacles de taille. C'est ainsi que le développement minier a échappé rapidement au contrôle des Québécois et que progressivement leurs propagandistes ont fait leur deuil d'un développement diversifié pour l'Abitibi. C'est probablement ce phénomène qui a confondu un grand nombre d'analystes qui ont interprété la perte du contrôle de l'économie abitibienne aux mains des grandes compagnies anglo-saxonnes davantage comme le résultat d'une idéologie plutôt que comme une dépossession progressive ou une décolonisation manquée⁶. Les prises de position de Hector Authier sont très révélatrices sur ce point. En 1924, il était très enthousiaste quant au développement de l'Abitibi et, en particulier, celui du secteur minier qu'il voyait comme une bénédiction pour elle. Il écrivait :

[...] le temps n'est pas éloigné où nous verrons l'industrie minière semer l'activité et la richesse sur toute la chaîne de la hauteur des terres entre l'Ottawa supérieur et les rivières de l'Abitibi. (*La Gazette du Nord*, 5, 43, 13 novembre 1924; cité par GOURD, 1979, p. 29.)

En 1930, Authier manifestait encore son optimisme et il proposait un vaste programme qui ferait la prospérité des Canadiens français. C'est à cette époque qu'il déclarait à propos de la colonisation, qu'elle signifiait « défricher, cultiver, industrialiser ». Mais, à la fin des années 1940, il était devenu plus pessimiste. La mainmise des entrepreneurs anglo-saxons sur les principales richesses ne faisaient plus aucun doute et c'est pourquoi il prônait un repli vers l'agriculture, seul secteur contrôlé par les Canadiens français.

Notre vocation n'est pas dans l'industrie où nous n'essuyons depuis quarante ans que de cuisantes défaites. Nous avons assez de cercueils de bottes et de préposés aux ascenseurs [...] Il ne faut pas donner aux étrangers l'occasion de s'emparer de notre sol. Il y a assez que les mines nous échappent sans que nous mettions à tout lâcher. (*La Gazette du Nord*, 30, 26, décembre 1948, p. 6; 30, 8, janvier 1949, p. 6; cité par GOURD, 1979, p. 33.)

4. « Pourtant la première découverte fut effectuée par deux Canadiens, de Ville-Marie, alors très mince village, Renault et Ollier, qui en 1906 trouvèrent de l'or dans le canton Dasserat près de l'extrémité N. de l'Opassatica, sur les rives d'un lac qu'ils baptisèrent lac Fortune. » (BLANCHARD, 1954, p. 281.) Voir également GOURD (1977, p. 28-30).

5. Les voies de communication se trouvaient du côté de l'Ontario puisque le gouvernement ontarien avait dû faire construire un chemin de fer nord-sud pour relier au centre de la province le Transcontinental qui la traversait au nord, ce qui n'était pas le cas pour le Québec qui voyait le Transcontinental descendre jusqu'à la ville de Québec, mais sans passer par la région minière.

6. L'expression est empruntée au titre d'un article de MORISSONNEAU et ASSELIN (1980).

Cette position était aussi celle de l'abbé Ivanohé Caron. C'est pourquoi HÉBERT (1986), dans son analyse de l'œuvre colonisatrice de Caron qu'il considère comme essentiellement au service de l'idéologie agriculturiste, la qualifie d'agriculturisme pragmatique, par opposition à l'agriculturisme dogmatique, petite concession à la réalité troublante d'un personnage plus nuancé et plus ouvert que ce que la légende des années 1960 a fait de lui et de toute la colonisation⁷. Ainsi faut-il qualifier la position d'Authier et de Caron d'agriculteur tout simplement parce qu'eux, les colons et le gouvernement du Québec ont perdu la bataille du contrôle des ressources naturelles de l'Abitibi, suivant en cela la tendance générale au Québec depuis le milieu du XIX^e siècle⁸. Le rêve d'Authier et de Caron, tout comme celui du curé Labelle cinquante ans plus tôt⁹, n'était-il pas justement de renverser cet ordre et d'assurer la décolonisation des Canadiens français? Voilà qui nous éloigne singulièrement de la vision agriculturiste et qui nous oblige à explorer plus à fond les projets, en particulier ceux des colons, qui étaient au cœur du développement de l'Abitibi.

Les projets des colons

Les analyses agriculturistes mettent à l'avant-scène les projets des dirigeants politiques et religieux et de leurs propagandistes. En plus de faire une lecture incomplète des discours et des pratiques de ces derniers comme j'ai essayé de le montrer, elles ignorent ou négligent gravement les projets des colons¹⁰. Il serait temps de reconnaître que ceux-ci, à la manière des autres acteurs, «se sont eux-mêmes définis des intérêts et des projets dans et par la colonisation.» (LAPLANTE, 1989, p. 118.) C'étaient d'abord, minimalement, la survie, puis à un niveau plus élevé, la reproduction familiale et identitaire et, maximalement, la libération ou l'émancipation tant économique que politique.

Les colons qui sont «montés» uniquement ou principalement pour des fins de survie se trouvent concentrés dans la deuxième vague de colonisation, celle concernée par les différents plans de colonisation des années 1930. Ils sont très souvent des

7. Comme le souligne SÉGUIN (1980, p. 33), RYAN (1966) avait déjà montré «que le clergé ne repoussait pas le projet capitaliste d'aménagement de nouveaux espaces...»

8. Voir à ce propos SAINT-GERMAIN (1973), PARENTEAU (1980).

9. Voir à ce sujet DUSSAULT (1983).

10. Même ASSELIN (1982), un des rares critiques de la thèse agriculturiste appliquée à l'Abitibi, ne met pas au centre de son analyse les projets des colons. Dans son analyse, les colons sont toujours des victimes, c'est seulement la cause de la duperie qui a changé. Ces derniers auraient été plutôt entraînés par les élites de l'époque non pas dans la réalisation d'un projet agricole dépassé (idéologie agriculturiste) mais dans celle d'un projet géopolitique visant à assurer la survie de la culture canadienne-française en Amérique du Nord. Pourtant, la présentation de Morissonneau annonce un ouvrage mettant au centre de l'analyse les projets des colons. Asselin lui-même conclut cela; l'analyse va curieusement dans un autre sens.

urbains de souche récente¹¹. Cependant beaucoup d'entre eux, particulièrement ceux qui provenaient des milieux ruraux, avaient aussi très souvent des objectifs de reproduction familiale (établir leurs fils sur des terres) et identitaire (perpétuer l'identité canadienne-française) en même temps que d'émancipation. Leur profil correspond davantage à ceux de la première vague. Ainsi, dans l'ensemble, les colons « montés » pour des raisons purement économiques à la suite de la propagande sur la colonisation seraient minoritaires.

Il n'est pas essentiel d'épiloguer très longtemps sur les projets de survie qui amènent les colons en Abitibi. Les conditions économiques lors de la crise des années 1930 suffisent à convaincre que toutes les solutions étaient envisageables et possibles pour les plus démunis qui voulaient se sortir du pétrin, de la misère. La colonisation était l'une d'elles, et d'autant plus accessible qu'elle était la réponse québécoise à la crise. Ce qu'il ne faut pas faire cependant, c'est de réduire le phénomène de la colonisation à une simple réponse à une crise économique. Le phénomène est beaucoup plus large et complexe.

Je m'attarderai un peu plus longtemps à la volonté des Canadiens français de préserver leur identité bien que le consensus semble régner sur cette question. En effet, qu'importe où ils sont allés en Amérique du Nord au tournant du siècle, principalement en Nouvelle-Angleterre et dans l'Ouest canadien, ils ont toujours reproduit leurs principales institutions : l'Église, la paroisse, etc., d'où l'appellation « petits Canada ». Et, contrairement à ce qu'on laisse entendre parfois, ce sont plus les colons que l'Église, qui l'ont voulu. Par exemple, les migrants franco-américains ont dû insister fortement et pendant de nombreuses années avant que l'Église du Québec consente à leur envoyer des curés. C'est qu'elle ne voulait pas empiéter sur le territoire de l'Église catholique américaine. Finalement, l'acharnement et l'entêtement des migrants l'ont fait changer d'idée, sans toutefois provoquer un grand enthousiasme dans le haut clergé québécois¹². Le choix de l'Abitibi, c'était peut-être aussi mettre plus de chance de son côté pour réaliser le projet de reproduire l'identité canadienne-française.

Mais ce choix en était aussi un entre l'autonomie et la dépendance. Être agriculteur sur sa ferme, c'était aussi être davantage maître de son destin. Travailler dans une usine américaine du XIX^e siècle, c'était parfois être plus à l'aise financièrement mais en même temps plus dépendant et travailler dans des conditions tout aussi difficiles que celles qui attendaient les colons (ROBY, 1990). Le choix de l'Ouest canadien s'inscrivait mieux dans ce projet mais le fait que les Canadiens français y furent moins bien accueillis après l'épisode Riel et l'élimination du français de plusieurs parlements et écoles ont dû le rendre moins attrayant pour bon nombre d'entre eux.

11. Comme l'a montré BARETTE (1972).

12. Sur toute cette question, voir ROBY, 1990.

Je m'attarderai aussi plus longuement sur les projets de reproduction familiale et d'émancipation. Les premiers semblent être de toute l'histoire du Canada français, soit de la colonisation de la Nouvelle-France à celle de l'Abitibi. Des travaux récents tendent à le démontrer¹³. Entre autres, ils remettent en question la soi-disant mobilité des Canadiens français et montrent que celle-ci était tout simplement la recherche d'un territoire neuf à occuper pour s'établir avec sa famille de façon permanente et devenir sédentaire¹⁴. C'est pourquoi COURVILLE, et à sa suite MATHIEU (1987, p. 227), parlent de la mobilité de la sédentarité. L'objectif est de reproduire le tissu familial, c'est-à-dire garder la famille unie en s'installant dans une région où les terres sont abondantes et permettent l'établissement des fils. Le cycle, qui aurait même débuté en France, s'étendrait sur deux ou trois générations, le temps nécessaire pour remplir une nouvelle paroisse, car le problème de l'établissement des fils se reposait à la deuxième ou la troisième génération, d'où leur exode vers de nouvelles zones de colonisation. La majorité des paroisses de la Nouvelle-France auraient été fondées selon ce modèle, y compris la colonie des Illinois (MATHIEU, 1987). C'est le même schéma qu'on retrouvera dans la colonisation du Saguenay et du Lac-Saint-Jean qui précède l'aventure abitibienne (BOUCHARD et LAROUCHE, 1988).

Il paraît paradoxal qu'on ait sous-estimé ce phénomène en Abitibi. C'est pourtant ce que de nombreux colons disaient faire¹⁵. Mais qui écoutait les colons parmi les tenants de la thèse agriculturiste ? Il faut comprendre de la même façon l'action des sociétés de colonisation des vieilles paroisses qui souvent pilotaient la création de nouveaux villages, car plus que de traîner le tissu familial, c'est souvent le tissu communautaire qu'on transportait dans sa terre d'adoption. Il s'agit donc à la fois d'un projet de reproduction familiale et de reproduction identitaire basé sur la vie paroissiale.

Certains y verront encore une confirmation de la thèse agriculturiste. Pourtant, ceux qui choisissent les États-Unis reproduisent cette stratégie sans le contexte agricole. RAMIREZ, dont les idées là-dessus sont résumées par GAUVREAU et BOURQUE, suggère d'ailleurs que la popularité du choix américain s'explique par la très grande flexibilité qu'il offre aux familles canadiennes-françaises :

[...] migration temporaire ou permanente, migration de toute la famille ou de certains de ses membres qui restent intégrés au groupe familial. (GAUVREAU et BOURQUE, 198, p. 170.)

13. Sur les colonies de la Nouvelle-France, voir MATHIEU (1987), BEAUREGARD (1986) et COURVILLE (1983); sur celles du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, voir BOUCHARD (1986, 1987) et GAUVREAU et BOURQUE (1988).

14. Si ces hypothèses et premiers travaux de recherche s'avéraient fondés, cela infirmerait l'hypothèse de Asselin (1982) qui veut que les élites aient délibérément misé sur la mobilité des Canadiens français pour les attirer et les forcer à s'installer en permanence en Abitibi. Or, l'erreur de Asselin semble avoir été de croire que c'était une stratégie des élites alors qu'en réalité elle semble tenir à une pratique constante des Canadiens français depuis leur arrivée en Nouvelle-France.

15. Voir à ce sujet les films de PERRAULT sur l'Abitibi.

On le voit, l'objectif premier est de protéger le tissu familial et communautaire et non pas nécessairement de remplir la mission agricole des Canadiens français.

DUSSAULT parle, à propos de la colonisation du nord par le curé Labelle et de nombreux colons, d'«une utopie globalisante de reconquête et d'indépendance, utopie à la fois rêvée, écrite et pratiquée, aux dimensions économique, politico-culturelle et religieuse». (1983, p. 26.) Il est permis de croire que la colonisation de l'Abitibi a été animée par les mêmes rêves, les mêmes pratiques. C'est l'abbé Ivanohé Caron, un fervent admirateur de l'œuvre et des idées du curé Labelle, qui a repris là-bas les projets de celui-ci (HÉBERT, 1986). Il n'était pas le seul à promouvoir une telle émancipation et à porter le titre de «curé Labelle» de l'Abitibi tant les idées et les actions passées de ce dernier étaient populaires parmi le clergé. Son successeur, l'abbé Minette, s'est vu affublé du même titre par le prêtre et missionnaire colonisateur Dubois, lui-même entiché des idées de Labelle, dans ses notes de voyage en Abitibi-Témiscamingue.

Je me rends au presbytère de La Sarre. Là je me dirige au bureau des missionnaires colonisateurs. Je montre ma lettre à l'abbé Minette, le Monseigneur Labelle de l'Abitibi... (Cité par LAFLEUR, 1976, p. 156.)

De nombreux colons, et pas seulement des prêtres colonisateurs, ont été des acteurs importants dans la réalisation des projets d'émancipation économique et politique lancés en Abitibi. Il y a bien sûr les colons un peu originaux comme Joseph LALIBERTÉ (1983). Fils d'un cultivateur de Sainte-Claire de Dorchester et agronome diplômé du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il pouvait s'établir sans problème dans sa région d'origine. Il a pourtant choisi de devenir colon en Abitibi. En fait, il est devenu agronome colon dans la nouvelle paroisse de Sainte-Anne-de-Roquemaure pour réaliser un rêve d'enfance. Là, il a été le principal responsable de la création d'une coopérative de consommation et de chantiers coopératifs. La formule coopérative lui paraissait un moyen efficace pour lutter contre la dépendance de cette communauté naissante. Mais il a vite été sollicité pour travailler à l'échelle régionale et il est rapidement devenu un des leaders de l'Abitibi. Certains diront qu'il était ainsi davantage un propagandiste, un membre de l'élite, parce qu'agronome de formation et militant infatigable, mais il était pourtant «monté» en Abitibi faire de la terre. Peut-on le blâmer, et lui retirer son statut de colon, parce qu'il est devenu un leader là-bas ?

Hector Authier, qu'on a surnommé le Père de l'Abitibi, se trouve dans une position similaire. Avocat et journaliste, promis à un brillant avenir dans le sud, il a pourtant choisi d'être nommé agent des terres pour l'Abitibi en 1912 à la stupéfaction du futur premier ministre de la province, M. Taschereau.

J'étais alors journaliste à Québec, correspondant de «La Presse» de Montréal et j'avais demandé à Sir Lomer Gouin de me nommer agent des terres et de la colonisation dans l'Abitibi. Sous prétexte d'aller cueillir des nouvelles, je visitais les différents ministres et je leur demandais de dire un bon mot pour moi à Sir Lomer Gouin. Quand je fis part de mon projet à M. Taschereau, alors ministre des Travaux publics, il me regarda d'un air étonné et me dit: «Mais vous êtes fou, Authier, de vouloir aller vous enterrer dans l'Abitibi.» Sa réflexion partant d'un bon naturel, mais comme je

n'étais pas aussi attaché à Québec que lui, je persistais dans mon dessein et réussis à convaincre Sir Lomer Gouin et ses collègues. (CHARRON, 1977, p. 34.)

Authier ne s'est pas contenté d'être agent des terres, il fut un des plus ardents promoteurs du peuplement de l'Abitibi et l'un des principaux agents de son développement minier, ayant largement contribué à l'ouverture des mines Lamaque et Sigma à Val-d'Or (MARTEL, 1989). C'est donc dire qu'avec des Laliberté et des Authier, l'élite ne s'est pas contentée de faire de la propagande en chaire: elle a mis souvent elle-même la main à la pâte et, en ce sens, on peut dire aussi de la colonisation en Abitibi qu'elle fut une « utopie rêvée, écrite et pratiquée » selon la formule de Dussault.

Les colons plus ordinaires, différents de Laliberté, étaient loin d'être indifférents au vaste idéal de reconquête et d'indépendance par la colonisation. Comme le souligne Félix-Antoine Savard, qui fut missionnaire colonisateur pour une paroisse au nord de La Sarre dans les années 1930, même les plus démunis d'entre eux, vagabonds dans les villes, n'étaient pas insensibles à la possibilité de posséder leur propre terre et d'y être les maîtres. Voici comment il décrit la première journée où ses candidats colons sont allés choisir leur lot.

Quand les hommes sont revenus le soir, c'était beau de les entendre. Je me rappelle justement que mes vagabonds parlaient de « mon lot, ma terre à bois », ils étaient devenus propriétaires. C'est là que j'ai constaté l'instinct profond de l'homme, le besoin profond de l'homme de la propriété. L'appropriation à soi d'une chose et vous retrouverez la même chose dans Menaud. Le sentiment profond de Menaud, c'est l'appropriation. « Ça, ça m'appartient... » C'est un instinct qu'on retrouve même chez les animaux, les animaux défendent leur territoire. Y a pas de liberté pour un peuple sans cette propriété. (LAFLEUR, 1976, p. 43.)

C'est tout le mode de colonisation, de la deuxième vague en particulier, qui est organisé collectivement. La colonisation de l'Abitibi est devenue ainsi de plus en plus une entreprise commune de libération. La formule coopérative n'en était que l'aboutissement.

C'est aussi dans un esprit communautaire que s'opère la prise de possession du sol. Les départs de colons se font par petits groupes, sous la conduite d'un missionnaire-colonisateur. Au point d'arrivée, les terres ne sont concédées qu'aux membres des collectivités en cours de constitution; la communauté paroissiale, rouage essentiel de la vie sociale, est organisée le plus rapidement possible; de même, les premières tâches de construction et de défrichement sont accomplies collectivement. En même temps que la paroisse prend forme, naissent les institutions syndicales et coopératives. Peu ou pas de place pour les isolés ou les individualistes dans ce système. (BIAYS, 1964, p. 260-261.)

Partie de Roquemaure, la coopération s'est étendue dans toute l'Abitibi, et une paroisse, Guyenne, fut fondée entièrement sur le mode coopératif en 1947 à l'initiative de l'agronome Joseph Laliberté et de l'abbé Émile Couture. À Guyenne, l'établissement des colons et l'implantation des équipements collectifs se faisaient à partir d'un fonds communautaire obtenu à même la vente du bois des lots cédés par le gouvernement Duplessis au Syndicat des pionniers de Guyenne pour la création du village. De plus, le colon devait attendre dix ans avant de devenir le propriétaire de sa

terre et entretemps il s'engageait à se plier à de nombreuses conditions visant à assurer la pérennité des valeurs collectives (LAPLANTE, 1988).

Les objectifs des colons sont donc multiples. Certains cherchent principalement à assurer leur survie, d'autres à reproduire le tissu familial et communautaire et l'identité canadienne-française, d'autres mettent l'accent sur l'émancipation économique et politique, enfin on trouve chez certains diverses combinaisons de ces éléments. Il est clair cependant que chaque projet est représenté par un nombre significatif de colons. Les intentions des élites religieuses et nationalistes coïncident parfois avec les projets des colons, d'autres fois moins, car s'il est vrai que pour certains membres du clergé la croyance à la vocation agricole des Canadiens français est le principal moteur de leur engagement, il faut reconnaître que ce n'est pas le cas des principaux chefs de file comme l'abbé Caron. De même si, pour certains politiciens, la colonisation est avant tout une réponse à la crise économique des années 1930, ce n'est pas la lecture de Hector Authier, le député le plus engagé dans celle-ci. Il est surtout vrai que les colons, comme les leaders enracinés, avaient des projets d'émancipation et que, par le biais de la coopération, ils ont tenté de les réaliser. On est encore dans la logique de la colonisation.

Mais une autre logique, issue de la Révolution industrielle, était aussi à l'œuvre dans le territoire abitibien. Elle se manifestait dans l'exploitation des ressources naturelles par des acteurs, capitalistes américains et canadiens-anglais essentiellement, qui étaient plus intéressés à tirer le maximum de profit que de participer à la création d'une société plus égalitaire (LAPLANTE, 1987b). Bien sûr les projets des uns et des autres ont pu parfois se concilier, voire s'articuler autour d'une ressource, le bois par exemple, quand les colons bûchaient pour aller se chercher des revenus d'appoint¹⁶. De manière générale cependant, leurs intérêts et leurs objectifs s'opposaient¹⁷. En surexploitant la forêt et en la faisant ainsi reculer de plus en plus vers le nord, les grandes compagnies américaines et canadiennes-anglaises ont privé, ultimement, les colons agriculteurs de la possibilité de contrôler leur milieu de vie et de travail. En effet, l'aménagement des forêts environnantes et leur exploitation douce eurent permis à plusieurs communautés d'en vivre.

Devant les insuccès répétés de l'agriculture, peu appuyée par l'État tout au long de la colonisation, et encore moins au moment du passage de l'agriculture de survivance à l'*agrobusiness* dans les années 1960, il ne restait plus souvent aux colons qu'à s'embaucher dans les entreprises forestières et minières. Une tendance qui est allée en s'accroissant depuis le début des années 1920. C'est là que réside souvent l'échec de la colonisation: l'échec de l'autonomie ou la décolonisation manquée. Mais cela veut-il dire que les colons qui se rendent travailler dans l'indus-

16. Le travail forestier se déroulant l'hiver laissait le colon libre l'été d'exploiter sa terre. Cette stratégie n'était pas possible dans les mines puisque les mineurs devaient être disponibles toute l'année. Certaines mines avaient bien une production irrégulière dans les débuts mais la plupart du temps c'était l'hiver et non l'été que se produisaient les interruptions. C'était le cas de la mine Normétal.

17. VERDON (1973) analyse le cas d'un village du Saguenay confronté à cette situation.

trie ont nécessairement renoncé à leurs rêves, à leurs quêtes d'identité et d'autonomie, pour eux, pour leur famille comme pour leur communauté? Il est permis d'en douter. Il est probable, au contraire, et à l'image des autres colons, qu'ils aient profité de cette occasion pour réaliser là leurs propres projets personnels et collectifs. Le cas de la fondation et de l'évolution de deux villages miniers permettra de discuter plus longuement cette interprétation.

Les villages miniers de Duparquet et de Normétal

Les villages miniers de Duparquet et de Normétal sont tous les deux nés du premier boom minier abitibien déclenché par la découverte et l'exploitation d'un riche gisement de cuivre dans les années 1910 et 1920 sur le site où se trouve aujourd'hui la ville de Rouyn-Noranda. Ils ont également en commun d'être situés au nord de cette dernière et de la faille Cadillac où allaient se faire la majorité des découvertes minières de l'époque. En effet, la mine Beattie, qui donne naissance au village de Duparquet en 1931, est située entre Rouyn-Noranda et La Sarre sur les bords d'un grand lac parsemé d'îles, et celle d'Abana-Normétal, qui donne naissance au village de Normétal à la fin des années 1930, est située encore plus au nord, au-delà de La Sarre, sur les bords de la rivière Calamité. Ces deux villages miniers se trouvent donc plus près des communautés agricoles du nord de l'Abitibi que des communautés minières situées plus au sud.

Ce sont des entreprises sous le contrôle d'intérêts canado-américains qui développent les mines Beattie et Abana-Normétal. Mais l'une et l'autre seront dirigées de manière différente, ce qui produira des conditions particulières de développement dans chacun des villages. Une des différences notables réside dans la sélection et le recrutement des mineurs. À Duparquet, tout au long de l'exploitation de la mine, les dirigeants ont embauché une forte proportion (plus de 50%) de mineurs immigrants. À Normétal, au contraire, on embauche, après le groupe initial de mineurs immigrants, exclusivement des Canadiens français. Ces décisions contribuent à créer des dynamiques locales contrastées; c'est pourquoi il vaut la peine de s'y attarder plus longuement.

Comme la plupart des entreprises minières exploitant les ressources québécoises à l'époque, la Beattie Gold Mines Ltd., propriété de la Ventures Ltd., a d'abord embauché des travailleurs provenant de l'industrie minière ontarienne. C'étaient des Canadiens anglais et des immigrants, ayant souvent travaillé pour la Ventures Ltd. en Ontario, et ils constituaient le groupe principal d'employés à la mine Beattie. La liste de paie de 1931 révèle en effet que les Canadiens français ne représentaient que 28% des 337 employés, les Canadiens anglais 39%, et les immigrants, 33% (CÔTÉ, 1972, p. 17). D'autres immigrants ont aussi été embauchés dans les années 1930, surtout de 1934 à 1936. C'étaient des Polonais, des Ukrainiens et des Tchèques qui venaient eux aussi des mines ontariennes, de Sudbury cette fois, selon un de mes informateurs.

Les premiers Canadiens français qui ont été embauchés par la Mine¹⁸ l'ont souvent été pour travailler à la construction des installations et du chemin de fer, et non comme mineurs. Quand ces travaux prenaient fin, certains réussissaient à se faire accepter dans la mine. Pour se faire embaucher directement comme mineurs, les Canadiens français devaient faire une demande formelle à l'entreprise et se présenter par la suite tous les matins à la barrière au cas où il y aurait embauche ce jour-là. Le travail ne demandait pas de qualifications particulières; les seules exigences étaient relatives au poids et à la taille des hommes. Les dirigeants de la compagnie les préféraient gros, grands et forts parce que le travail, peu mécanisé, était très exigeant physiquement. Ils pouvaient cependant déroger à cette pratique à l'occasion, selon l'offre et la demande. La connaissance de l'anglais était un atout important. L'information à ce sujet était recueillie lors de la demande formelle faite par le travailleur, et il semble que les candidats bilingues étaient souvent ceux dont les noms sortaient lorsque le contremaître se présentait à la barrière les matins d'embauche. Voici un exemple rapporté par un des mes informateurs qui soutient qu'il fallait parler anglais dans les premières années pour être embauché comme mineur à Duparquet.

Une année j'ai voyagé trois mois de temps à la mine. J'allais voir le matin s'ils avaient besoin d'hommes. C'était toujours pareil, le bonhomme sortait dans le trou il disait: « nothing today ». De temps en temps, ils en prenaient. Quand ils en prenaient, ils les gardaient pour tout le temps. Il y avait un gars qui venait avec moi, un nommé Coutu, ça venait de l'ouest ça quand il est arrivé à La Sarre. Il parlait les deux langues couramment. Il a fait son application. On était peut-être une vingtaine là-bas et ils l'ont pigé... mais il parlait anglais. (Mineur à la retraite.)

Les Canadiens français sont entrés en plus grand nombre, et sans égard à leur langue, à la fin des années 1930. Ils provenaient des villages environnants, principalement de Sainte-Germaine, de Rapide-Danseur, de Saint-Laurent et de Roquemare. Cela s'explique par au moins deux facteurs. Premièrement, par la Seconde Guerre mondiale qui a entraîné une baisse d'effectifs dans toute l'industrie minière canadienne. L'Abitibi ne faisait pas exception à la règle et plusieurs hommes quittaient progressivement la région pour aller à la guerre ou pour aller travailler dans les usines de guerre, au sud. À Duparquet, « tous les jeunes Anglais sont allés s'enrôler dans l'armée quand la guerre a commencé », tout comme de nombreux jeunes immigrants, laissant ainsi l'entreprise avec un problème important de personnel. Des Canadiens français furent admis pour combler les postes vacants.

Un deuxième facteur a grandement favorisé l'entrée des Canadiens français dans les mines de Duparquet: c'est la volonté de la Mine d'améliorer ses relations avec les agriculteurs de la région. En effet, celles-ci n'étaient pas très bonnes par suite de la mort du bétail sur plusieurs fermes, qu'on a cru empoisonné par les émanations en provenance de la « rôtissoire ». La femme d'un agriculteur, dûment autorisée par son mari¹⁹, avait fini par intenter une poursuite contre la compagnie. Cette action en

18. Le mot « Mine » écrit avec une majuscule fait référence à l'entreprise qui exploite la mine, pas la mine comme telle.

19. Comme le contexte juridique de l'époque l'exigeait.

justice, dont le résultat était impatientement attendu par d'autres agriculteurs, a finalement été rejetée par un juge pour des raisons techniques même si ce dernier semblait donner raison aux agriculteurs quant au fond.

Dans son jugement, l'honorable juge Belleau déclara que la demanderesse avait fait une preuve valable de ses dommages, mais que l'action avait été prise trop tard, qu'elle était prescrite au moment où le bref d'assignation a été émis. (*Société nationale des Québécois*, 1986, p. 49.)

L'entreprise s'en étant tirée à bon compte a tenté de calmer la colère des agriculteurs directement concernés par l'affaire en embauchant comme mineurs ceux qui le désiraient. Certains qui avaient perdu tout leur bétail et vu leur récolte détruite par les fumées arsenicales émises par la cheminée de la rôtissoire, se sont prévalus de cette « faveur ».

y ont brûlé... fait mourir des animaux, brûlé la végétation à l'arsenic [...] je veux dire que les animaux tombaient malades parce qu'il tombait de l'arsenic sur l'herbe qu'ils mangeaient [...] fait que là ils ont fait des réparations à ce sujet là, ils ont été obligés [moralement] d'embaucher ces gens-là. Ça adonnait bien y en avait de besoin, les gens étaient partis pour aller à la guerre. (Mineur à la retraite.)

Ainsi les Canadiens français, à la suite d'un concours de circonstances, ont été embauchés en plus grand nombre à partir de la Seconde Guerre mondiale, ce qui ne veut pas dire que le recrutement de Canadiens anglais et d'immigrants a cessé pour autant; au contraire, ils profiteront d'autres vagues d'embauche, les immigrants surtout. Ainsi, tout de suite après la fin de la guerre, trois groupes d'immigrants sont venus travailler à Duparquet.

[...] au retour de la Guerre 39-45 y est revenu trois groupes: un groupe d'Italiens, 50, un autre de 50, des Allemands, et un dernier groupe de 50, d'autres nationalités, en provenance de Nova Scotia. (Mineur à la retraite.)

Même, au début des années 1950, un peu avant la fin de l'exploitation minière à Duparquet, les dirigeants de la Mine engagent un nouveau contingent d'immigrants — des Ukrainiens victimes de la déportation en Europe —, si bien qu'à ce moment, ils constituaient toujours plus de 50 % de la main-d'œuvre (BLANCHARD, 1954, p. 292). En fait, la compagnie a privilégié le recrutement de travailleurs immigrants au détriment de la population locale tout au long de la vie de la mine. Cela n'aura pas été sans conséquence sur la dynamique du village comme je le montrerai plus loin.

Comme la Beattie Gold Mines, la Normétal Mining Co. a d'abord embauché des mineurs immigrants qui avaient souvent auparavant travaillé dans les mines de l'Ontario. C'étaient surtout des Polonais, des Yougoslaves et des Ukrainiens.

En premier *icitte*, la majorité qui travaillaient *en dessour*, sur 50 hommes qui travaillaient *en dessour*, y avait 40 immigrants [...] ça venait des autres mines en Ontario, ça venait de Sudbury, ça venait de Timmins [...] (Mineur à la retraite²⁰.)

20. Entrevue réalisée en 1979 par l'équipe du projet Abbittibi dirigée par Benoît-Beaudry GOURD (1980).

Cependant les Canadiens français, contrairement à ce qui s'est passé à Duparquet, ont rapidement remplacé ces premiers mineurs immigrants et aucune autre vague d'embauche d'immigrants n'eut lieu par la suite. Les mineurs immigrants sont restés à Normétal le temps de former suffisamment de Canadiens français à ce dur métier.

Au début, il n'y avait pas beaucoup de Canadiens français, pas beaucoup d'Anglais non plus, les premiers de tout [...] c'étaient des Yougoslaves. C'est avec eux autres que j'ai appris à travailler parce que les Canadiens français ne pouvaient pas me le montrer, ils ne connaissaient pas ça [le métier de mineur]. (Mineur à la retraite.)

Le départ des immigrants s'explique par plusieurs facteurs. Il y a d'abord, comme à Duparquet, le début de la Deuxième Guerre mondiale qui est un facteur important. Il y a aussi l'appât du gain qui attirait une certaine catégorie de mineurs vers d'autres mines. En effet, certains mineurs ne faisaient que l'ouverture des mines parce que c'était plus rémunérateur, en particulier à cause du travail supplémentaire que nécessitait la mise en exploitation d'une nouvelle mine²¹.

[...] ces étrangers-là étaient intéressés à travailler là, mais à partir du moment où il n'y a plus de surtemps à faire, ils sont partis. (Mineur à la retraite.)

Un dernier facteur a trait aux relations entre les Canadiens français et les immigrants, qui étaient très dures et mouvementées dans les premières années. En effet, les Canadiens français, tout comme à Duparquet, avaient parfois dû faire le pied de grue pendant plusieurs mois devant la mine avant d'avoir la chance d'y être embauché. Le développement rapide de la mine, au moment même où la Seconde Guerre mondiale commençait, créa une pénurie de main-d'œuvre et favorisa leur entrée. Ne voulant pas rater celle-ci, semble-t-il, ils se sont efforcés de démontrer à la direction qu'ils étaient d'aussi bons, sinon de meilleurs mineurs que les immigrants en cherchant, une fois le métier appris, à augmenter le rythme de travail et la productivité. L'appât des primes à la productivité a joué pour beaucoup, mais pas d'une manière déterminante, car l'entreprise maniait le système avec beaucoup d'habileté.

Ils étaient deux hommes, deux *Pollocks* pour *driller* 6 pieds de profondeur et des fois ça leur prenait un *shift* et demi [...] et là les Canadiens ont arrivé, ils ont dit ils travaillent pas ces gars-là; eux autres ont commencé 8 pieds pour *fouerrer* les *Pollocks*. Ça c'est une raison pour laquelle les *Pollocks* sont partis. Quand la compagnie a vu ça les premiers temps ils leur donnaient pas la différence de *bonus* qu'ils auraient gagné, ils séparaient ça en deux. S'ils devaient avoir 4\$ de plus, il leur en donnait rien que 2\$ de plus. Les Canadiens avaient plus de bonus que les *Pollocks*. Le Canadien a dit je vais *driller* 9 pieds dans une journée et les *Pollocks* drillaient 6 pieds dans un *shift* et demi. Tout d'un coup ç'a été 12 pieds, c'était pas drôle. (Mineur à la retraite²².)

Certains informateurs soutiennent que c'est à ce moment-là et pour cette raison que l'entreprise a décidé de n'embaucher que des Canadiens français.

21. LUCAS (1971) parle abondamment de ces mineurs.

22. Il s'agit du même mineur à la retraite qu'à la note 17.

Au début il y avait beaucoup d'immigrés. Mais quand les Canadiens français ont commencé à rentrer, le Canadien français faisait plus d'ouvrage qu'eux autres. La compagnie, quand ils ont fait l'expérience de ça, ils n'engageaient plus d'immigrés. Moi j'ai rentré en 45, c'est en 37 qu'il y avait ben des immigrés. En 45, il en restait plus tellement, peut-être une quinzaine. (Mineur à la retraite.)

Ainsi, en 1945, il ne restait plus qu'une quinzaine de travailleurs immigrants, et à peine quelques-uns en 1950.

Quand j'ai *rentré* là [en 1950] je travaillais avec un immigré, un Polonais, il est parti, il s'en retournait alentour d'Ottawa sur une ferme, mais il en est pas *rentré* d'autres. Le seul qui restait était à la surface, il était préposé aux lampes, pis servir les matériaux qu'y avaient là, les lunettes et les affaires de même. (Mineur à la retraite.)

En réalité, l'entreprise a embauché deux mineurs immigrants pendant les années 1950, deux Français.

En fait d'étranger, à ma connaissance, il y avait un Polonais, une famille de Français et moi-même [Français]. (Mineur à la retraite.)

Ainsi, contrairement à Duparquet, les mineurs ont constitué rapidement un groupe culturel homogène. Les interprétations des mineurs quant aux raisons profondes qui expliquent le départ des travailleurs immigrants sont peut-être discutables mais le fait est qu'à partir du début de la Seconde Guerre mondiale, et jusqu'à la fermeture de l'entreprise en 1975, cette dernière n'a embauché que quelques mineurs non Canadiens français, la majorité des travailleurs provenant pour la plupart des villages entourant Normétal, Dupuy, Saint-Lambert ou Beaucanton, mais d'autres sont venus de plus loin au sud, de La Sarre, de Macamic, de Sainte-Rose et de Palmarolle. Les dirigeants de la Mine et leurs employés de soutien sont cependant demeurés en majorité des Canadiens anglais.

À Normétal, il s'agit finalement d'une relation typique au Québec à l'époque et selon laquelle, dans de nombreuses communautés mono-industrielles ou similaires, les deux solitudes se retrouvent dans des positions sociales différentes, l'une, canadienne-anglaise, dominant l'autre, canadienne-française²³. En effet, à Normétal les dirigeants de l'entreprise sont des Canadiens anglais et les mineurs des Canadiens français. À Duparquet, cette relation est occultée par la présence constante d'un fort contingent de mineurs immigrants partageant les conditions de vie des Canadiens français mais s'identifiant culturellement aux Canadiens anglais. Duparquet deviendra cependant un village essentiellement francophone à la fermeture de sa mine en 1956 puisque la majorité des mineurs immigrants et anglophones le quitteront. Normétal, au contraire, sera devenu un village largement francophone dès le début des années 1940, bien qu'en partie dominé par une petite minorité anglophone jusqu'à la fermeture de la mine en 1975.

Ainsi la majorité des Canadiens français qui vont travailler dans les mines de Duparquet et de Normétal sont d'abord « montés » en tant que colons en Abitibi

23. Voir à ce propos HUGHES (1944), FALARDEAU (1971) et RIOUX et DOFNY (1971).

comme le prouvent leur détour par une paroisse de colonisation²⁴. Ils sont la preuve vivante que les projets des colons étaient beaucoup plus larges que la seule perpétuation du mode de vie agricole. Pour eux, il s'agissait surtout de perpétuer un mode de vie traditionnel centré sur des valeurs familiales, religieuses et communautaires²⁵. Dans ce contexte, l'établissement de leurs fils était capital pour le maintien de la vie familiale, comme la création d'une paroisse l'était pour assurer à la fois la pratique des valeurs religieuses et celle des valeurs communautaires.

Il faut admettre que le travail de mineur était de plusieurs façons comparable à l'époque à celui d'agriculteur²⁶. Dans les deux cas, il est physique et dur : il faut travailler le sol, les périodes de repos sont rares (court dîner et pas de pauses-café) et les journées longues. De la même façon, et encore aujourd'hui, ce sont deux métiers qui valorisent et récompensent les « gros » travailleurs (grosse récolte ou primes à la productivité) et où dominent l'initiative, la polyvalence, etc²⁷. Autrement dit, l'emploi de mineur n'était pas fait pour le colon paresseux qui aurait fui la terre pour se réfugier dans les mines comme le présente souvent une certaine littérature populaire et scientifique.

Il y a bien sûr des différences fondamentales, la principale étant que l'agriculteur travaille habituellement à son compte, tandis que le mineur travaille pour un autre. Par contre, le goût de l'autonomie des colons n'est pas disparu avec la condition de mineurs. Il est d'ailleurs toujours palpable à l'intérieur des entreprises minières et des villages, le meilleur exemple ultime étant celui des mineurs de Normétal qui « se libèrent » de leur entreprise en 1975 et la réaction de toute la communauté à la fermeture de la mine comme on le verra plus loin. Examinons d'abord les projets des colons-mineurs de reproduire leurs valeurs familiales, paroissiales et communautaires.

24. Ce que confirment les entrevues que j'ai effectuées dans ces deux villages.

25. Comme l'a déjà montré Everett C. HUGHES (1944), l'industrialisation nord-américaine et anglo-saxonne n'était pas incompatible avec la perpétuation du mode de vie traditionnel des Canadiens français. Au contraire, dans un contexte où l'agriculture ne parvient plus à faire vivre convenablement de nombreuses personnes, l'industrialisation peut assurer la perpétuation de ce mode de vie. Ce fut le cas à Cantonville (Drummondville), étudié par Hughes, où se structurent des espaces de vie, des quartiers qui perpétuent les valeurs familiales et traditionnelles des agriculteurs. MERCIER et SEGRESTIN (1983) ont fait la même démonstration pour la France.

26. FALARDEAU (1971, p. 126) qui croyait le Canadien français peu préparé à devenir travailleur industriel n'avait-il pas oublié certains métiers mieux adaptés, comme celui de mineur, à la formation traditionnelle du cultivateur ?

27. Pour plus de détails sur le métier et la culture professionnelle des mineurs en Abitibi, voir LAPLANTE et DUPUIS (en préparation).

Ces projets des colons-mineurs se sont en partie réalisés²⁸. Dans les deux villages, on trouve en effet de grandes familles de mineurs qui ont vu leurs hommes se succéder dans les mines de la région depuis deux ou trois générations maintenant. Il était très courant dans l'entreprise de faire entrer ses enfants à la mine, particulièrement à Normétal où la durée de vie plus longue de la mine (38 ans) et la plus grande stabilité de l'entreprise ont rendu possible ce *pattern*. Ainsi, de l'agriculteur qui aime établir ses fils sur sa terre ou sur des terres voisines, on passe au mineur qui aime bien faire entrer ses fils dans « sa » mine ou dans une mine voisine. Cela se poursuit toujours aujourd'hui.

Comme à Destor, il y avait un *contracteur*... il y a une *escousse*, il y avait une quinzaine de jeunes de Duparquet qui travaillaient là. Ça leur a donné une chance. À *cet heure*, ces gars-là travaillent un peu partout. [...] Mettons comme ceux-là qui ont rentré à Destor, mais on travaillait là pour le contracteur. Disons que c'est ton fils, ton neveu, ou c'est dans la parenté [...] (Mineur, 40-45 ans.)

Le tissu familial reste intact et permet le maintien des activités familiales (fêtes, pratiques religieuses, etc.) au centre du mode de vie traditionnel et au sein des organisations venues avec le développement minier comme les *Mooses*, les Chevaliers de Colomb ou le club Lions. Encore aujourd'hui les familles de mineurs restent tricotées serré et contribuent à la stabilité de la communauté.

Tu vas rencontrer ça beaucoup chez les personnes âgées, les vieilles familles et leurs enfants qui sont encore ici ; comme x, sa mère est ici... La famille est là, c'est comme un cordon ombilical. Tu peux pas partir parce qu'il me semble qu'on a besoin de toi. (Commerçante, fille de mineur, 35-40 ans.)

Cette situation se retrouve tant à Duparquet qu'à Normétal. La différence c'est qu'à Duparquet le projet de fonder une paroisse canadienne-française, c'est-à-dire un cadre d'interaction favorable à la continuité des valeurs chrétiennes, familiales et communautaires, a eu moins de succès. Les pratiques de recrutement et de sélection de l'entreprise ont en effet défavorisé la constitution d'une paroisse homogène culturellement. En fait, l'existence de deux communautés, l'une anglo-saxonne et immigrante, l'autre canadienne-française, n'a pas empêché la constitution d'un noyau de familles canadiennes-françaises, mais elle les a empêchées de vivre pleinement leurs valeurs dans un cadre d'interaction totalement neuf en milieu urbain. L'opposition entre les deux groupes s'est traduite dans le paysage de Duparquet par l'opposition entre les rangs, dominés par les Canadiens français, et la ville, dominée par les Canadiens anglais et les immigrants. Les projets des colons n'ont pas pu être libérés en quelque sorte de leur ancien cadre d'interaction, le village et les rangs de colonisation, pour s'épanouir dans un nouveau cadre, la ville industrielle. Ils sont

28. Cela est vrai dans la mesure où on accepte l'idée que les pratiques sociales des acteurs ne sont jamais simplement reproduites mais toujours transformées-recréées. Leurs projets ne sont ainsi rien d'autres (mais tout cela) que la reproduction-transformation des pratiques qu'elles mettent en action. Ainsi chercher la pure reproduction du mode de vie des colons pour vérifier la réalisation de leurs projets serait extrêmement réducteur. Voir CASTORIADIS (1976) sur cette question de la reproduction-transformation-crédation du social-historique.

restés comme coincés entre les deux réalités et leurs projets de mineurs-colons, à cheval sur deux systèmes d'interaction aux logiques antagonistes (agricole et industrielle), s'en sont profondément ressentis.

Le village reste encore aujourd'hui divisé en deux malgré le départ des Canadiens anglais et des immigrants. Le clivage oppose cette fois les habitants de vieille souche et ceux qui sont venus s'installer après la fermeture de la mine. Ces derniers, assistés sociaux, chômeurs et travailleurs itinérants pour la plupart, n'ont pas réussi à pénétrer l'univers fermé des familles de mineurs, pas plus qu'ils n'ont pu s'intégrer à la vie communautaire. Il faut dire, d'une part, que déjà au temps de la mine les familles de mineurs vivaient repliées sur elles-mêmes, à l'écart des Anglo-Saxons et des immigrants²⁹, et que, d'autre part, la vie communautaire est encore aujourd'hui peu organisée à Duparquet. Cela n'aide pas l'intégration des nouveaux venus, c'est certain.

À Normétal, la situation a été différente, les mineurs réussissant à développer leurs principaux projets dans un cadre d'interaction nouveau et moins soumis à des tensions internes. En effet, la minorité anglo-saxonne n'a pas trop interféré dans les projets des Canadiens français une fois acceptée l'idée d'un village près de la mine. En effet, dans les tout débuts, les dirigeants de la Mine voyaient d'un mauvais œil la construction d'un tel village. Ils n'étaient d'ailleurs pas les seuls à s'y opposer puisqu'un village voisin le faisait également, considérant les nombreux agriculteurs devenus mineurs à la Normétal Mining Co. comme de nouveaux résidents et payeurs de taxes.

En 1941, il y a toujours eu une très grosse agressivité entre Dupuy et Normétal, parce que Dupuy voulait devenir le village dortoir de [la mine] Normétal. Dupuy a essayé de ramasser tous les mineurs et de les placer chez eux, ils ont toujours été contre Normétal que ça se développe, ils voulaient ça chez eux. Ça a passé proche parce qu'il y avait déjà beaucoup de mineurs là. (Enseignant, fils de colon, 45-55 ans.)

Les mineurs de la Normétal Mining Co. ne l'ont pas entendu ainsi et, aidés par des développeurs et des spéculateurs fonciers, ont rapidement créé un village autour de la mine. Ils y voyaient plusieurs avantages.

Quand tu pars à pied pour aller travailler, ensuite de ça il y a les services, l'école, l'Église à côté... le club, une grande salle, le cinéma... une vie de village. C'était mieux pour les enfants, les enfants allaient à l'école à pied, graduellement ça se développait, les services étaient là... (Mineur et permanent syndical à la retraite.)

Les habitants de Normétal ont donc pu, plus librement, réaliser individuellement et collectivement leurs projets: constitution d'une paroisse canadienne-française, fêtes et célébrations entre Canadiens français, établissement des fils comme mineurs, etc. Les tensions avec le village agricole voisin, comme avec l'entreprise, n'ont servi

29. LAROCHE (1973) a déjà montré que c'était aussi le cas à Rouyn-Noranda. LINTEAU (1992) fait ressortir les mêmes pratiques de cloisonnement ethnique à Montréal pour une bonne partie du XX^e siècle.

qu'à structurer la communauté en un tout bien distinct³⁰, contrairement à Duparquet où l'opposition aux mêmes projets était interne et minait la constitution d'une communauté fortement intégrée et bien distincte.

Les différences entre Duparquet et Normétal s'expliquent aussi par le rôle qu'a joué le curé — personnage central dans la création et le développement des paroisses de colonisation — dans chacun de ces villages. Or, il semble qu'ici, comme dans le cas des dirigeants des entreprises qui avaient des pratiques de gestion plus ou moins bénéfiques à la réalisation des projets des Canadiens français, les deux villages n'auraient pas été également servis. Le curé apparaît comme une figure centrale dans l'histoire de Normétal mais beaucoup moins dans celle de Duparquet. En fait, le premier était un prêtre autoritaire qui avait une bonne prise sur sa communauté, à l'image d'ailleurs du contrôle qu'exerçaient l'entreprise et son gérant sur les mineurs. Le pouvoir du curé et celui du gérant de la Mine se renforçaient mutuellement à Normétal.

Quand on était tenu par le curé Blanchet, on ne pouvait pas ne pas aller à l'église, parce qu'on était signifié en chaire et tous les petits dessous des gens, c'était réglé séance tenante. Il est mort un peu avant ou un peu après la fermeture de la mine. Après, il y a eu un relâchement. Comme quand le boss est parti de la Mine. Il y a eu une espèce de réajustement social. (Commerçante, fille de mineur, 35-40 ans.)

[...] autant le curé sauvait les âmes, autant eux-autres [les dirigeants de l'entreprise] sauvaient les familles [en leur donnant du travail]. (Travailleur culturel, 35-40 ans.)

Ce curé a joué un rôle capital dans la réalisation du plus important projet des colons-mineurs, soit le développement d'un village, d'une paroisse bien à eux. C'est lui qui a d'abord permis à la communauté naissante de Normétal de gagner sa lutte contre Dupuy.

Quand Normétal a voulu avoir une paroisse en 1941, il a fallu qu'ils aillent chercher leur lettre patente au niveau du diocèse. Mgr Desmarais avait accordé à Normétal la lettre patente de fondation, Dupuy s'y était opposé, c'est pour ça que ça a pris un an avant que ça se règle. C'est le curé Blanchet qui a fait débloquer tout ça. (Enseignant, fils de colon, 45-55 ans.)

Il avait d'abord affronté les dirigeants de l'entreprise qui ne voulaient pas d'un village près de la mine. Il leur a fait accepter son idée comme il les a convaincus de développer des services locaux. Il a recruté des habitants pour sa nouvelle paroisse, comme il a convaincu par la suite l'entreprise d'embaucher davantage de jeunes issus des familles de colons mineurs. Il a ainsi permis la reconduction du mode de vie des

30. Les tensions entre Normétal et Dupuy se poursuivent encore aujourd'hui et elles se traduisent actuellement par une forte rivalité entre les deux villages pour servir de banlieue à La Sarre devenue trop chère et trop grosse aux yeux de nombreux travailleurs abitibiens.

«Les relations entre Dupuy et Normétal ça s'est pas amélioré beaucoup depuis.» (Enseignant, fils de colon, 45-55 ans.)

«... on augmente le nombre de classes parce qu'il y a plus de gens qui se construisent, plus de monde qui s'installe, plus de jeunes familles qui arrivent, de professionnels, de médecins... qui décident de s'installer à Dupuy plutôt qu'à La Sarre pour la tranquillité, la vie du village.» (Commerçante, fille de mineur, 35-40 ans.)

familles canadiennes-françaises à une époque où la sociabilité reposait surtout sur les rapports de parenté.

Le curé a travaillé fort pour amener des services et du monde dans la place; la Mine n'était pas très intéressée à engager des jeunes de l'endroit. (Mineur à la retraite.)

Le seul qui a eu une tête ici, c'est le curé Blanchet, quand il disait quelque chose à la Mine, ça passait par là. (Enseignant, fils de colon, 45-55 ans.)

À Duparquet, le curé n'était pas aussi dominant dans la vie de la paroisse. Il n'était pas aussi autoritaire non plus, mais beaucoup plus conciliant devant les écarts de conduite de ses paroissiens, comme l'étaient les dirigeants de la Mine avec les mineurs³¹. Il ménageait les susceptibilités des deux communautés linguistiques qui cohabitaient à Duparquet, cherchant à les rapprocher plutôt qu'à imposer son autorité.

Le curé était compréhensif. On a commencé à avoir des durs par après. Des gars qui pensaient convertir tout le monde, ils nous envoyaient en enfer et nous retournaient au ciel. Le curé de Duparquet, lui, tout le monde l'aimait, que ce soit les protestants, les Anglais, n'importe qui. (Commerçant, 60-65 ans.)

Le curé Gauthier a quitté Duparquet en 1964 pour aller prendre une paroisse au nord de La Sarre. En fait, il s'agissait d'une paroisse solide et promise à un meilleur avenir que celle de Duparquet, soit Dupuy, la grande rivale de Normétal. Cela illustre bien que la relation entre ce curé fondateur et sa paroisse n'était pas aussi exclusive que celle du curé de Normétal. Ce dernier, fortement attaché à sa communauté, ne l'a jamais quittée, il y est mort à la fin des années 1960. À vrai dire, il aurait été impensable de l'affecter à une autre paroisse tant il était identifié à Normétal.

Le curé colonisateur, au rôle central dans l'établissement de nombreuses paroisses de colonisation, a été un élément structurant dans les deux communautés, mais celui de Normétal a mieux servi les projets des Canadiens français. La différence entre les deux est cependant autant attribuable aux dirigeants des entreprises qu'à la personnalité du curé lui-même. Ceux-là ont, en effet, par leurs pratiques de gestion, plus ou moins « intégratrices »³², stables et équitables, soit renforcé la position du curé comme à Normétal, soit affaibli celle-ci comme à Duparquet.

Il faut probablement voir aussi dans les pratiques de l'entreprise les fondements des actions plus autonomistes des mineurs et des habitants de Normétal plus habitués au respect et à la stabilité, comme il faut y voir, inversement, l'action structurante d'un syndicat actif, fort et efficace. Ainsi l'épisode de la fermeture de la mine en 1975

31. En effet, la gestion des ressources humaines était beaucoup plus autoritaire à Normétal qu'à Duparquet. Par contre, l'entreprise de Normétal était beaucoup mieux menée et plus juste dans l'ensemble avec ses mineurs que celle de Duparquet qui favorisait les mineurs immigrants au détriment des mineurs canadiens-français. Voir à ce sujet DUPUIS (1991).

32. En ce sens qu'en embauchant des Canadiens français comme mineurs et non des immigrants, elle intégrait le village à la communauté environnante dominante composée de villages agricoles canadiens-français, réalité que niaient les dirigeants de Duparquet en embauchant continuellement des mineurs immigrants.

montre bien que les mineurs comme les habitants de Normétal n'avaient jamais totalement renoncé à l'autonomie ni individuelle ni collective. Il vaut la peine d'examiner plus longuement cette fermeture pour comprendre ces aspirations autonomistes.

Au début des années 1970, des rumeurs de fermeture circulent dans la communauté pour la nième fois. À chaque négociation de la convention collective, la Mine avait recours à la même ritournelle, stratégie patronale bien connue qui consiste à mettre de la pression sur les travailleurs pour les amener à accepter une proposition à la baisse, par rapport aux demandes syndicales. Mais cette fois, il ne s'agit pas d'une rumeur ordinaire puisque l'entreprise annonce la fermeture de sa mine pour 1973. Les mineurs, leur syndicat et les habitants du village prennent la nouvelle très au sérieux.

Le syndicat local, membre des Métallurgistes unis d'Amérique, entreprend alors des travaux visant à mieux saisir tous les effets de cette éventuelle fermeture tant sur les institutions locales que sur les habitants du village et à préparer ces derniers à cette éventualité. Le spectre de Duparquet et de Cadillac, particulièrement le deuxième qui rappelle la fermeture toute récente des deux dernières mines en activité, hante les syndiqués. C'est pourquoi une des premières actions est d'aller rencontrer des gens de Cadillac pour s'informer plus en détails des conséquences de la fermeture de ses deux mines sur la communauté et sur les mineurs. Le syndicat crée également un comité de reclassement pour aider les mineurs à se replacer chez Noranda ou ailleurs advenant la fermeture de la mine. Finalement il parraine une étude (BLAIS, *et al.*, 1972), réalisée par des jeunes dans le cadre d'un projet PIL, concernant les effets éventuels de la fermeture sur le village de Normétal.

La communauté, tout comme le syndicat, et à l'initiative de la Chambre de commerce locale, réagit et crée un Comité de citoyens chargé d'évaluer les effets d'une éventuelle fermeture dans le milieu. Ce comité a également le mandat d'étudier et de proposer des projets économiques susceptibles d'assurer la survie et la prospérité du village. Ce dernier se prépare donc fébrilement à la fermeture prévue pour le mois de mai 1973, mais celle-ci est reportée d'une année une première fois, puis une deuxième fois. La communauté ne se démobilise pas pour autant puisqu'elle croit de plus en plus à la fermeture. Le pessimisme reste de rigueur car, à partir du début des années 1970, la production de minerai extrait et traité diminue progressivement³³.

C'est finalement au mois d'avril 1975, à la fin de la convention collective des mineurs, que la Mine de Normétal va cesser ses activités mais non sans avoir offert encore une fois aux mineurs la possibilité, à certaines conditions, de poursuivre l'exploitation. Les mineurs refusent l'offre de l'entreprise de reconduire leur convention collective assortie d'une augmentation salariale de 50¢ de l'heure. Ils exigent

33. Elle passe d'une moyenne annuelle de 350 000 tonnes de minerai dans les années 1960 à une moyenne souvent inférieure à 300 000 tonnes pour les premières années de 1970 (FAUCHER et GAGNON, 1977, p. 10-13). On estime même les réserves à seulement 186 000 tonnes en 1973, à peine pour compléter l'année 1974. En 1974, on ramène cette estimation à 140 000 tonnes.

plutôt la même augmentation de salaire, soit un dollar de l'heure, que celle que venaient d'obtenir les mineurs de la compagnie à Noranda. Ils veulent également obtenir l'assurance que la mine fonctionnera pour une année au moins. Les dirigeants refusent de modifier leur offre comme de préciser la durée de l'exploitation de la mine. Les mineurs, de plus en plus las de ce chantage à la fermeture, restent sur leurs positions. Les dirigeants décident alors de fermer la mine mettant ainsi un point final au déclin des activités minières amorcé au début des années 1970. C'est donc l'annonce de la fermeture par la Mine en 1971, son attente par la communauté depuis cette même année et l'attitude ferme des mineurs qui provoquent en quelque sorte la fin de l'exploitation en 1975 et la chute de la population durant cette période, celle-ci passant de 2 105 en 1971 à 1 517 en 1976 (BOILEAU, 1979, p. 56).

Cependant, malgré cette diminution importante de la population, la fermeture de la mine n'a pas entraîné la désorganisation de la communauté comme ce fut le cas dans certains autres villages miniers (Duparquet par exemple³⁴), la communauté s'étant trop longtemps préparée. Tant et si bien qu'en 1977 le village compte plus d'associations, de comités et d'activités de toutes sortes qu'avant l'annonce de la fermeture, résultat direct de la mobilisation consécutive à celle-ci. Il y a, par exemple, 23 activités diverses offertes aux adultes et un Comité de citoyens subdivisé en plusieurs sections ayant des mandats particuliers tels que la rénovation des maisons, l'entretien des routes, la création d'entreprises, le recrutement de nouveaux habitants, etc. Les commerces sont encore nombreux, plus de 25 en fait, dont 6 épiceries, 6 garages et stations-services et la boulangerie. Toujours en 1977, des projets économiques et communautaires de toutes sortes sont mis de l'avant par le Comité des citoyens, dont la rénovation de l'aréna, acheté de la compagnie par la municipalité dès 1972, en prévision de la fermeture, et en vue d'en faire un centre régional de loisirs, selon une idée mise de l'avant en 1974 lors de la création de la Corporation intermunicipale qui regroupe les principales paroisses environnantes. On voudra aussi implanter une usine de confection de vêtements. Selon plusieurs habitants, le village de Normétal n'est pas mort avec la fermeture de la mine, il est venu au monde. D'ailleurs, pour bien marquer leur rupture avec le passé, on a fait disparaître très rapidement les traces de la mine³⁵, action symbolique importante car, selon un informateur, ce n'est qu'à ce moment que la reprise en main souhaitée par de nombreux habitants eut un sens.

Quand j'ai parti moi je me disais mais que la Mine ferme si on peut faire disparaître le *shaft* à ce moment-là les gens vont vraiment le croire, ils auront pas espoir de dire le *shaft* est encore là. Après

34. Voir DUPUIS (1991) pour plus de détails.

35. À titre de comparaison, les habitants de Cadillac ont également réagi vivement à la fermeture de leurs mines en 1971, mais non pas pour rompre totalement avec ce passé mais pour exiger du gouvernement provincial qu'il fasse tout en son possible pour favoriser la réouverture des mines. La création d'une coopérative minière par le Comité des citoyens de Cadillac à la même époque indique cependant là aussi des aspirations à l'autonomie. Voir DE LA CHEVROTIÈRE (1976) pour une description détaillée de ces luttes et l'O.P.D.Q. (1974, p. 31) pour un court bilan de celles-ci.

que le *shaft* a été enlevé, Normétal a commencé vraiment à s'améliorer. Des rénovations des maisons, de l'amélioration dans l'ensemble de la municipalité. (Ex-mineur, 55-60 ans.)

Cet exemple de reprise en main par les colons-mineurs de leur communauté et de leur destin illustre bien que l'autonomie restait une préoccupation chez eux et qu'elle était toujours au cœur de leurs aspirations. Même si elle n'a pu s'exprimer pleinement dans des projets de travail, puisque la majorité des mineurs en ont été quittes pour se faire embaucher dans d'autres mines de la région, elle s'est réalisée dans des actions collectives au niveau local.

*

* *

C'est la force des projets des colons-mineurs et leur réalisation partielle qui expliquent en très grande partie que ces deux villages ont survécu à la fermeture de leur mine. Il est en effet assez rare que de telles communautés mono-industrielles, situées dans des régions éloignées, survivent à pareilles fermetures (LUCAS, 1971). Il est vrai qu'ils ont réussi inégalement leur adaptation, Normétal, plus dynamique, ayant beaucoup mieux réagi que Duparquet. Il est vrai également que d'autres facteurs expliquent qu'ils ont survécu (leur inclusion dans un ensemble régional, l'ouverture de nouvelles mines dans la région, etc.), et la façon dont ils l'ont fait (voir le rôle des entreprises et les pratiques de gestion de leurs dirigeants), mais leurs projets en tant que colons, ou fils et filles de colons, en est un des plus importants. L'accent mis sur ce facteur a au moins l'avantage d'expliquer l'histoire de ces villages par les actions de leurs habitants et non par un ensemble de facteurs externes ou purement contextuels.

Il ressort de ce bref survol de la vie des colons dans deux villages miniers que le développement de l'Abitibi n'a pas été que l'échec des projets des élites traditionnelles et la soumission à l'ordre industriel nord-américain mais aussi la réalisation par les colons de nombreux projets dans des contextes (miniers) qui, à première vue, ne leur étaient guère favorables. Il est incontestable que les idéaux d'émancipation collective que visaient certains de ces projets sont loin d'avoir été pleinement atteints mais il ne faut pas en conclure pour autant que tous les projets des colons n'ont pu se réaliser. Au contraire, ils ont réussi, dans les conditions difficiles de l'industrie minière, à créer un cadre de vie où il fut possible de reproduire, tout en les transformant, les valeurs familiales, religieuses et communautaires qui leur étaient chères, si bien qu'encore aujourd'hui ces valeurs jouent un rôle important dans la vie de ces villages.

Jean-Pierre DUPUIS

*Service de l'administration et des ressources humaines,
École des hautes études commerciales.*

BIBLIOGRAPHIE

- ASSELIN, Maurice, *La colonisation de l'Abitibi. Un projet géopolitique*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1982 (Cahiers du département d'histoire et de géographie, Travaux de recherche, 4.)
- BALDWIN, Douglas, «The Development of an Unplanned Community; 1903-1914», dans: Roy 1982 T. BOWLES (dir.), *Little Communities and Big Industries. Studies in the Social Impact of Canadian Resource Extraction*, Toronto, Butterworths, 112-128.
- BARRETTE, Roger, *Le plan de colonisation Vautrin*, Ottawa, Université d'Ottawa. (Thèse de maîtrise en 1972 histoire.)
- BEAUREGARD, Yves, et al., «Famille, parenté et colonisation en Nouvelle-France», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 39, 3: 391-405.
- BIAYS, Pierre, *Les marges de l'ækumène de l'Est du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964
- BLAIS, Réjean, et al., *Enquête socio-économique sur Normétal*, Normétal, Syndicat des métallurgistes 1972 unis d'Amérique (L.U. 4514) et Conseil de développement social du Nord-Ouest québécois.
- BLANCHARD, Raoul, *L'Ouest du Canada français. Province de Québec*, vol. 2, *Les pays de l'Ottawa*, 1954 *L'Abitibi-Témiscamingue*, Montréal, Beauchemin.
- BOILEAU, Gilles et Monique DUMONT, *L'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979
- BOUCHARD, Gérard, «Sur la reproduction en milieu rural: systèmes ouverts et systèmes clos», 1987 *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3: 229-251.
- BOUCHARD, Gérard, «La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19^e et 20^e siècles. Construction d'un modèle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40, 1: 51-71.
- BOUCHARD, Gérard et Jeannette LAROCHE, «Dynamique des populations locales: la formation des 1988 paroisses rurales au Saguenay (1840-1911)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 41, 3: 363-388.
- BRUNET, Michel, «Trois dominantes de la pensée canadienne-française: l'agriculture, l'anti-étatisme et 1958 le messianisme», dans *La Présence anglaise et les Canadiens*, Montréal, Beauchemin, 113-166.
- CASTORIADIS, Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975
- CHARRON, Marc, «Présentation sommaire d'un colonisateur de l'Abitibi: Hector Authier», dans *De 1977 l'Abbitibbi-Témiskaming*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest. (Cahiers du département d'histoire et de géographie, 4: 26-44.)
- CÔTÉ, Yves, *L'évolution et la régression d'une ville minière: Duparquet*, Québec, Université Laval, 1972 (Mémoire de maîtrise en géographie.)
- COURVILLE, Serge, «Espace, territoire et culture en Nouvelle-France: une vision géographique», *Revue 1983 d'histoire de l'Amérique française*, 37, 3: 417-429.
- DE LA CHEVROTIÈRE, Nicole, «Cadillac 1971», dans *De l'Abbitibbi-Témiskaming*, Rouyn, Collège du 1976 Nord-Ouest. (Cahiers du département d'histoire et de géographie, 3: 25-62.)
- DOFNY, Jacques et Marcel RIOUX, «Les classes sociales au Canada français», dans: Marcel RIOUX et 1971 Yves MARTIN (dirs), *La société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise HMH, 315-324.

- DUPUIS, Jean-Pierre, *Une analyse anthropologique des rapports entre l'entreprise et la communauté dans deux villages miniers abitibiens*, Montréal, Université de Montréal. (Thèse de doctorat en anthropologie.) 1991
- DUSSAULT, Gabriel, *Le curé Labelle. Messianisme, utopie et colonisation au Québec 1850-1900*, 1983 Montréal, Hurtubise HMH.
- FALARDEAU, Jean-Charles, «L'évolution de nos structures sociales», dans: Marcel RIOUX et Yves 1971 MARTIN (dirs), *La société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise HMH, 119-133.
- FAUCHER, Carole et France GAGNON, *La mine Normétal*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest. 1977
- GAUVREAU, Danielle et Mario BOURQUE, «Mouvements migratoires et familles: le peuplement du 1988 Saguenay avant 1911», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 42, 2: 167-192.
- GOURD, Benoît-Beaudry, «La colonisation des Clay Belts du Nord-Ouest et du Nord-Est ontarien», 1973 *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27, 2: 235-256.
- GOURD, Benoît-Beaudry, *Le développement minier de l'Abitibi-Témiscamingue 1910-1950. La mise en 1977 exploitation, l'aménagement et le peuplement de la zone minière de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn, Centre de documentation régionale, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- GOURD, Benoît-Beaudry, «Les journaux de l'Abitibi-Témiscamingue 1920-1950. Portrait historique», 1979 dans *De l'Abittibbi-Témiskaming*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest. Cahiers du département d'histoire et de géographie, 5: 21-76.)
- GOURD, Benoît-Beaudry, et al., *Projet Abittibbi-Temiskaming. Western catholique. Klondyke 1980 québécois. Une recherche en histoire orale sur le vécu en Abitibi-Témiscamingue 1880-1950*, Québec, ministère des Communications.
- HÉBERT, Yves, *La colonisation au service d'une idéologie: l'œuvre colonisatrice de l'abbé Caron en 1986 Abitibi (1911-1924)*, Québec, Université Laval. (Thèse de maîtrise en histoire.)
- HUGHES, Everett C., *Rencontre de deux mondes. La crise d'industrialisation du Canada français*, 1944 Montréal, Éditions Lucien Parizeau.
- LAFLEUR, Normand, *La vie quotidienne des premiers colons en Abitibi-Témiscamingue*, Montréal, 1976 Leméac.
- LALIBERTÉ, Joseph, *Agronome-colon en Abitibi*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture. 1983
- LAPLANTE, Robert, «Du curé Labelle et de feu l'agriculturisme», *Recherches sociographiques*, XXVIII, 1987a 1: 71-88.
- LAPLANTE, Robert, «La colonisation de l'Abitibi-Témiscamingue: un bilan de la recherche», 1987b *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3: 415-433.
- LAPLANTE, Robert, «Guyenne: quarante ans d'expérimentation sociale», *L'Action nationale*, 78, 4: 1988 125-136.
- LAPLANTE, Robert, «Les petites communautés locales et les résistances nécessaires», dans *Les villages 1989 ruraux menacés: le pari du développement*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, GRIDEQ / I.D.N.S., 107-153. (Actes et instruments de la recherche en développement régional, 7.)
- LAPLANTE, Robert et Jean-Pierre DUPUIS, *Travail minier et santé mentale. La culture professionnelle des mineurs et les représentations des problèmes de santé mentale en milieu minier*, Conseil québécois de la recherche sociale (en préparation).

- LAROCHE, Fernand, «L'immigrant dans une ville minière. Une étude de l'interaction», *Recherches sociographiques*, XIV, 2: 203-228.
1973
- LINTEAU, Paul-André, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal.
1992
- LUCAS, Rex A., *Minetown, Milltown, Railtown. Life in Canadian Communities of Single Industries*, 1971 Toronto, University of Toronto Press.
- MARTEL, Jean-Jacques, «Deux prospecteurs miniers célèbres: Hector Authier et Pierre Beauchemin», 1989 dans: Gilles SAINT-PIERRE (dir.), *L'entrepreneuriat minier. La révolution tranquille du Québec minier*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 7-20.
- MATHIEU, Jacques, «Mobilité et sédentarité: stratégies familiales en Nouvelle-France», *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3: 211-227.
1987
- MERCIER, Nicole et Denis SEGRESTIN, «Des ouvriers sur leurs terres: deux études de cas comparés», 1983 *Sociologie du travail*, 25, 2: 147-159.
- MINVILLE, Esdras, «La colonisation dans Québec», *L'Actualité économique*, 28, 2: 123-194.
1942
- MINVILLE, Esdras, *L'œuvre de la Colonisation*, Montréal, École sociale populaire.
1933
- MORISSONNEAU, Christian, *La Terre promise: le Mythe du Nord québécois*, Montréal, Hurtubise HMH.
1978
- MORISSONNEAU, Christian et Maurice ASSELIN, «La colonisation au Québec: une décolonisation 1980 manquée», *Cahiers de géographie du Québec*, 24, 61: 145-156.
- O.P.D.Q. (Office de planification et de développement du Québec), *Étude socio-économique de la 1974 municipalité de Cadillac*, Québec.
- PAQUIN, Normand, *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest. (Cahiers du 1981 département d'histoire et de géographie.)
- PARENTEAU, Roland, «L'industrialisation du Québec et ses conséquences», dans: Gérard BOISMENU, 1980 Laurent MAILHOT et Jacques ROUILLARD (dirs), *Le Québec en textes. 1940-1980*, Montréal, Boréal Express, 45-59.
- ROBY, Yves, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre 1776-1930*, Sillery, Éditions du 1990 Septentrion.
- SAINT-GERMAIN, Maurice, *Une économie à libérer: le Québec analysé dans ses structures économiques*, 1973 Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- SÉGUIN, Normand, «L'histoire de l'agriculture et de la colonisation au Québec depuis 1850», dans: 1980 Normand SÉGUIN (dir.), *Agriculture et colonisation au Québec. Aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 9-37.
- Société nationale des Québécois d'Abitibi-Témiscamingue, *Duparquet*, Rouyn.
1986
- TREMBLAY, Simon, «La colonisation agricole et le développement du capitalisme en Abitibi de 1912 à 1982 1950», *Anthropologie et Sociétés*, 6, 1: 229-253.
- VATTIER, Georges, *Esquisse historique de la colonisation de la province de Québec (1608-1925)*, Paris, 1928 Librairie Ancienne Honoré Champion.
- VERDON, Michel, *Anthropologie de la colonisation au Québec. Le dilemme d'un village du Lac-Saint- 1973 Jean*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.